



Flicage généralisé !

Des caméras arrivent dans les 3 ateliers de Mécanique. Et pas simplement 2 ou 3 caméras, mais 18 !

On pourrait penser qu'une super-production d'Hollywood a décidé de prendre l'atelier comme lieu pour leur prochain tournage.

Mais non : c'est juste la direction qui a décidé de nous fliquer encore plus.

- Elle veut nous faire croire que ce sont des caméras pas chères (commandées chez Wish ?) et qu'elles ne filment pas bien. Alors pourquoi en mettre ?
- Elle veut nous faire croire qu'elle met des caméras pour assurer notre sécurité. Mais ce qui l'intéresse, c'est de vérifier s'il y a des vols, des dégradations de matériel, etc.
- Elle veut nous faire croire que ça ne filmera pas des postes de travail. Mais ce sont des caméras 360° dont certaines seront placées juste au-dessus des postes !

A partir d'aujourd'hui lundi 8 mars, la direction va nous remettre un courrier individuel pour nous informer dans la mise en place de ces caméras. Et à la fin du courrier elle écrit : « **ce système pourra être retenu comme mode de preuve dans le cadre d'une éventuelle procédure disciplinaire** ». Comme type de menace, elle ne peut pas faire mieux !

Lorsque les RU nous distribueront ce courrier, ils demanderont à ce que chacun d'entre nous signe une feuille d'émargement, une sorte d'accusé de réception.

II N'Y A AUCUNE OBLIGATION POUR LE SALARIÉ DE SIGNER CE COURRIER !

Les secteurs d'implantation des caméras seront filmés en permanence et stockés. Plusieurs personnes de la direction y ont accès, si la direction estime qu'un incident a eu lieu. Elle pourra se servir des images pour sanctionner ensuite : c'est là le seul but de l'installation de ces caméras.

Son message c'est : parmi vous, il y a des voleurs et des casseurs. Voilà comment elle nous considère. En fait, c'est la poursuite de la politique de la direction qui veut nous surveiller en permanence :

Il y a les mouchards sur les installations, qui préviennent de toutes les pannes. Il y a les écrans dans les bureaux des directeurs, qui leur permettent de suivre notre travail sans bouger leurs fesses de leurs sièges. Il y a même des postes avec un décompte du temps cycle juste à côté de l'opérateur, pour vérifier qu'il fait son travail dans le temps demandé. Et maintenant les caméras ! Il leur faut quoi encore ?

La direction a demandé l'avis des syndicats lors d'un CSE jeudi 4 mars. Seuls les élus CGT ont donné un avis défavorable à cette installation de caméras.